MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

République du Congo
Unité -Travail-Progrès

CIRCULAIRE N° 1044 MEF-CAB

Relative au processus de sélection des candidats aux fonctions de chefs de service et de bureau centraux

A l'intention des responsables des services du ministère de l'économie et des finances.

A l'issue de la réunion tenue le jeudi, 11 juillet 2024, dans la salle de réunions du 7ème étage du siège du ministère, dans le cadre du changement organisationnel et fonctionnel voulu ensemble, le mode de désignation des responsables des différents services a été réaffirmé. Ainsi, la nomination aux différentes fonctions poursuivra son alignement sur la procédure d'appel à candidature.

La phase actuelle de ce processus concerne la nomination des chefs de service et de bureau des administrations centrales fixés par les arrêtés portant attributions et organisation des services et des bureaux respectifs, en se basant sur les fiches de poste proposées par vos bons soins.

Les dispositions ci-après déterminent le mode opératoire de cette phase du processus :

1. **Elaboration des documents de base :**

1.1.- Arrêtés :

- Vendredi, 19 juillet 2024, à 14 heures au plus tard : remise des projets d'arrêtés des administrations centrales et déconcentrées à l'équipe de coordination de la rédaction des projets de textes par tous les responsables des services déjà opérationnels.

 L'équipe de coordination de la rédaction est chargée d'élaborer les projets d'arrêtés de la direction générale des recettes des ressources naturelles et du secrétariat permanent au pilotage stratégique et à la gestion de la performance.
- Samedi, 20 et dimanche 21 juillet 2024 : mise au point des projets d'arrêtés reçus par la coordination de l'équipe de rédaction.
- Lundi, 22 juillet 2024, à 11 heures : revues conjointes des observations éventuelles sur les projets d'arrêtés avec la coordintaion de l'équipe de rédaction dans la salle de réunions de la Caisse congolaise d'amortissement.
- A partir de mercredi, 23 juillet 2024 : consultation du secrétariat général du Gouvernement suivie de la signature des arrêtés.

1.2.- Fiches de poste :

- Vendredi, 19 juillet 2024, à 14 heures au plus tard : remise des propositions des fiches de poste des administrations centrales à l'équipe de coordination de la rédaction des projets de textes.
- Ces fiches de poste doivent refléter l'opérationnalisation des activités en mode budget programme, notamment des enjeux et des défis relever.
- Jeudi, 24 juillet 2024 : vérification de la présentation des fiches de poste des administrations centrales, conjointement avec les services concernés, et réception des fiches de poste des administrations déconcentrées.

2. Processus de sélection :

Un comité technique ministériel, présidé par le directeur du cabinet du Ministre, sera mis en place pour présélectionner trois (3) meilleurs candidats à chaque poste de chef de service et de bureau des structures suivantes : les directions rattachées au cabinet, l'inspection générale des finances, la direction générale des recettes des ressources naturelles, la direction générale des recettes de service et de portefeuille, les secrétariats permanents auprès du ministre de l'économie et des finances (MEF).

Un comité technique par direction générale, présidé par le directeur général adéquat, sera mis en place pour présélectionner trois meilleurs candidats à chaque poste de chef de service et de bureau de sa structure. Il sera composé des directeurs centraux actuellement en fonction et de deux (2) délégués du ministre.

Après la vérification des fiches de poste par l'équipe de coordination et leur validation par le ministre, le processus de présélection des candidats aux différentes fonctions de chefs de service/division et de bureau/section centraux du ministère de l'économie et des finances s'effectuera suivant le déroulement ci-après :

1. Lancement des appels à candidature interne et externe, éventuellement ;
2. Réception des dossiers de candidature comprenant, notamment : une lettre de motivation, un curriculum vitae, un extrait d'acte de naissance, un casier judiciaire, un certificat de nationalité, un certificat médical d'aptitude physique, les copies certifiées conformes des diplômes dont le comité technique compétent se réserve le droit d'en vérifier l'authenticité, une attestation de l'employeur et deux lettres de recommandation des personnes référentes attestant des compétences et de la moralité du candidat ;
3. Examen des dossiers des aspirants sur la base de la grille d'évaluation des candidats préétablie ;
4. Présélection des (3) meilleurs candidats classés par ordre de mérite et à présenter au ministre ;
5. Choix du ministre et nomination des chefs de service/division et de bureau/section.

En vue de la mise en œuvre de cette procédure, les comités techniques spécifiques de présélection des candidats respectifs travailleront suivant le calendrier ci-après :

N°	Activités	Périodes
1.	Validation et signature des fiches de poste	Du 25 juillet au 4 août 2024
2.	Appels à candidature par le ministre et réception des dossiers des intéressés par les comités techniques	Du 6 au 16 août 2024
3.	Désignation des membres des comités de présélection au niveau du cabinet et des services du ministère (directions générales)	Du 7 au 8 août 2024
4.	Session de formation des comités de présélection des services sur l'utilisation des outils de présélection	9 août 2024
5.	Examen des dossiers de candidature à différents niveaux	Du 12 au 22 août 2024
6.	Rapport des comités de présélection au MEF assorti du procès-verbal de la séance ultime	Du 23 au 24 août 2024
7.	Nomination par le MEF des chefs de service/division et de bureau/section	Du 26 au 29 août 2024

A l'issue du processus de sélection, les directeurs généraux ou les directeurs rattachés au cabinet signent un contrat de performance et une lettre de mission avec les chefs de services/divisions et les chefs de bureaux/sections nommés par le ministre. Cette étape permet d'affirmer les priorités partagées en termes d'objectifs à atteindre dans le processus des réformes du ministère. Ces priorités portent sur les activités spécifiques confiées par le ministre de l'économie et des finances et extraites des documents de stratégie et de programmation budgétaire, dans le contexte de gestion en mode budget programme.

Le processus concernant les chefs de service/division et de bureau/section départementaux interviendra à la fin de la 2ème quinzaine du mois d'août 2024.

Je sais compter sur les diligences de chacun et de tous, pour que cette étape du processus de nomination ne connaisse aucune faille.

Fait à Brazzaville, le 17 JUIL 2024

Le Ministre de l'économie et des finances,

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES * République du Congo * Le Ministre

Jean-Baptiste ONDAYE.-